



Lu dans les médias

Nous ne sommes pas seuls : bref tour d'horizon !

La PQR

AVICULTURE

Le Télégramme

de Brest et de l'Ouest

Il faut anticiper le changement de réglementation. En France 70% de la production d'œufs est assurée par des poules en cage, un système qui doit être interdit en 2022 par l'Europe. Au fil des mois, le projet de Joël Bialoux mûri dans le respect des données environnementales. Il porte sur 15 000 poules pondeuses élevées en plein air, sur un parc de 6 hectares (4m2 de surface par poule). Les volailles seront sorties le jour et enfermées la nuit. « Je veux éviter les risques sanitaires », poursuit l'éleveur. Le choix d'un site à 2,5 kilomètres de son exploitation s'est imposé. Il ne souhaite pas une implantation proche des stabulations. Il veut éviter la concentration d'animaux. La première maison est à 240 mètres, les bâtiments ne seront pas visibles du village. Ce type d'atelier de poules pondeuses en plein air repose sur beaucoup d'automatismes pour que la qualité des œufs soit suffisante. Ceux-ci seront collectés deux fois par semaines. « On ne peut pas envisager de plus petites unités », détaille l'éleveur. Il conclut : « Un tel élevage de poules pondeuses équivaut à 90 vaches en termes d'effluents. Il n'y pas de nuisances au point de vue circulation, les œufs étant collectés deux fois par semaines et les aliments n'étant pas acheminés tous les jours ».



Les poulets de la discorde

Les opposants à ce projet d'élevage industriel soulèvent les problèmes d'odeur et le bruit. Ils anticipent les nuisances dues au va et vient des camions et craignent une dégradation environnementale du hameau par l'utilisation de produits phytosanitaires et d'antibiotiques. Ils dénoncent les risques sanitaires type grippe aviaire, la présence de rats et surtout la dégradation des sols causée par l'épandage des fientes. Les villageois évoquent une question de droit animal la difficulté morale d'accepter un modèle agricole peu respectueux de bien-être animal.

ON ÉCRIT AU JOURNAL 12/10/2018

J'habite Sempy, commune de 330 habitants dans le Pas-de-Calais. Il existe un projet de réalisation d'un deuxième poulailler industriel qui comporte 40 000 volailles. Ce bâtiment sera construit dans la continuité du premier (il y a une vingtaine d'années). Il compte actuellement 20 000 poulets.

L'emplacement prévu est situé à environ 200 mètres des habitations, sachant que depuis le premier, la population à augmenté d'une centaine, essentiellement à côté du bâtiment. Il va sans dire que les nuisances actuelles sont déjà bien présentes (odeur, bruit, circulation de camions...).

Un collectif s'est constitué contre ce projet intolérable pour la condition animale (22 poulets par m²). Nous ne comprenons pas qu'un projet de cette nature puisse encore avoir lieu ou « la mal bouffe » est une question de santé publique. De plus l'emplacement choisi est situé dans une zone susceptible de recevoir une grande quantité de pluie et le long d'un fossé drainant plusieurs centaines d'hectares de terres cultivées. Le projet d'installation est à une centaine de mètres de la rivière « Le Bras de Brosne » qui se jette dans la Canche. Etant donné ces éléments une enquête publique a eu lieu en mai, malgré le désaccord d'une grande partie des habitants le rapporteur a donné un avis favorable avec

quelques réserves (accès, épandages...). Les autorités locales tolèrent ce projet au mépris des habitants et ne crée pas d'emploi. Le collectif de défense de Sempy n'entend pas baisser les bras en attendant la décision du préfet. Pouvez-vous nous aider et nous conseiller ?

© Lulu 62/170

LESCOUT, 770 HABITANTS (81 110)



Un élevage géant de 185 000 poules est soupçonné de causer des cancers dans un village du Tarn. Inquiets, paysans et voisins bloquent symboliquement l'usine des 185 000 poules. La Confédération Paysanne solidaire contre cette aberration avicole. La situation ne cesse de se cristalliser autour de la ferme près de Soual dans le Tarn. Plusieurs groupes d'opposants à cette installation classée, dirigée par Cyril Gallès, se sont manifestés ces derniers mois pour des raisons différentes.



Plus de 200 personnes présentes à la réunion publique sur les nuisances reprochées à l'élevage de poules pondeuses

À l'initiative du syndicat agricole, La Confédération Paysanne, un rassemblement a eu lieu dès 8 heures, devant l'élevage situé sur la route de Revel. Ces paysans dénoncent le caractère industriel et surtout « s'étonnent de voir le patron de l'usine lancer les travaux de construction d'un nouveau bâtiment d'élevage, alors que celui-ci fait l'objet de nombreux recours », a précisé Jean-Luc Hervé, porte-parole de la Confédération Paysanne.



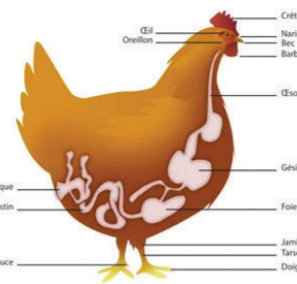
Barrage filtrant devant l'élevage de poules à Lascout.

Les magazines

Morphologie et physiologie des poules



Adultes elles pèsent entre 3 & 4 kg, soit le poids comparable d'un chat. Elles n'ont pas d'oreilles comme les mammifères, mais plutôt des oreillons, dont le pavillon est beaucoup réduit. Cependant elles ont l'ouïe très développée bien qu'elles n'entendent pas les sons les plus aigus, au-delà de 12 000 Hz. Leur yeux sont fixes et ont dans leur rétine cinq sortes de cônes, contre trois chez les humains, ce qui les rendent sensibles au rouge, jaune, vert, bleu jusqu'aux ultraviolets. Du fait de la position latérale de leurs yeux, elles possèdent un champ visuel plus large que les humains ; leur tête est



très mobile en comparaison, ce qui explique que les poules bougent souvent la tête. Mais leur odorat n'est pas particulièrement développé. La communication se fait principalement par des signes visuels et auditifs, tels que les postures et les vocalisations.

Leur gésier a, comme chez tous les oiseaux, une fonction comparable à la mâchoire chez les mammifères à la place des dents. Les poules avalent des cailloux : les muscles de leur gésier malaxent les aliments solides avec les cailloux pour les « mâcher ». En milieu naturel, elles mangent ce qu'elles trouvent sur le sol : des graines, des brins d'herbe, des feuilles, des cailloux, quelques vers de terre ou insectes. Elles dorment le plus souvent debout, paupières fermées, la tête dans le plumage pour éviter la lumière. Leur espérance de vie est de 10 ans ou plus. Leurs capacités émotionnelles et leur intelligence sont très développées

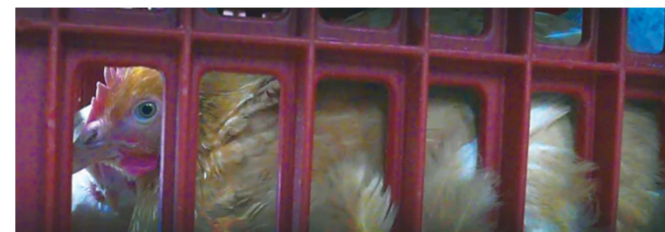
Le saviez-vous ?

Lorsqu'on apprend aux poules à sélectionner entre deux photos, celle d'un congénère familier, elles sont capables de le faire, même quand il s'agit d'une photo ancienne. Elles sont également capables de reconnaître un congénère en voyant seulement la photo d'une partie de son corps.



Une vie de poule pondeuse

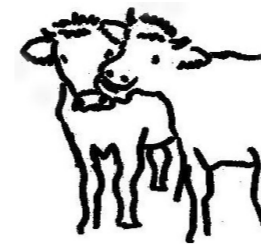
En France en 2018, 43 millions de poules pondeuses ont été utilisées pour produire près de 15 milliards d'œufs. La consommation moyenne est de 220 œufs par habitant et par an. Quel que soit le mode d'élevage, les œufs éclosent dans d'immenses couvoirs. A l'éclosion les poussins sont triés. Les mâles, qui ne pondent pas évidemment, sont éliminés, soit gazés, soit broyés. Les souches de gallinacés utilisées pour l'élevage de poules pondeuses sont différentes de celles utilisées pour les poulets de chair. Les becs des femelles sont alors épointés généralement au laser.



Cette opération restreint le picotage entre elles et évite le cannibalisme. Enfin elle permet de parquer les poules ensemble par milliers ou à l'endroit dans des cages. A partir de 18 semaines, les poulettes sont placées dans les élevages de ponte. La majorité des poules, 58%, sont enfermées dans des cages, 8% sont élevées dans des bâtiments sans accès à l'extérieur, 34% sont élevées en bâtiment avec accès plein air. Après une année passée à pondre, ce qui représente 300 œufs par poule, celles-ci sont ramassées et entassées dans des caisses, partent à la réforme, mot technico-pidique qui signifie tuées à l'abattoir. Sur le marché, la valeur de ces poules est quasi nulle, car elles ont peu de chair. Elles sont revendues moins de 30 centimes chacune et parfois données à des entreprises spécialisées dans l'export (notamment vers l'Afrique), ou dans la viande séparée mécaniquement dont la chair est décollée et conditionnée sous forme de « mince » pour saucisses à la volaille, plats cuisinés ou encore pour aliments pour animaux.

Sur le WEB

La journaliste et éthologue, Anne-Sophie Tassard, annonce sur son blog du 3 janvier 2019, qu'une entreprise allemande a mis au point une technologie permettant une détermination rapide du sexe des poussins, bien avant l'éclosion. Elle devrait permettre de mettre fin à l'abattage de millions de poussins, notamment par broyage.



Conjoncture

Une politique bruxelloise

Figure 1. Production, consommation et taux d'autoapprovisionnement (Production/Consommation en %) des filières françaises en viande de volaille depuis 1970 (ITAVI d'après SSP).

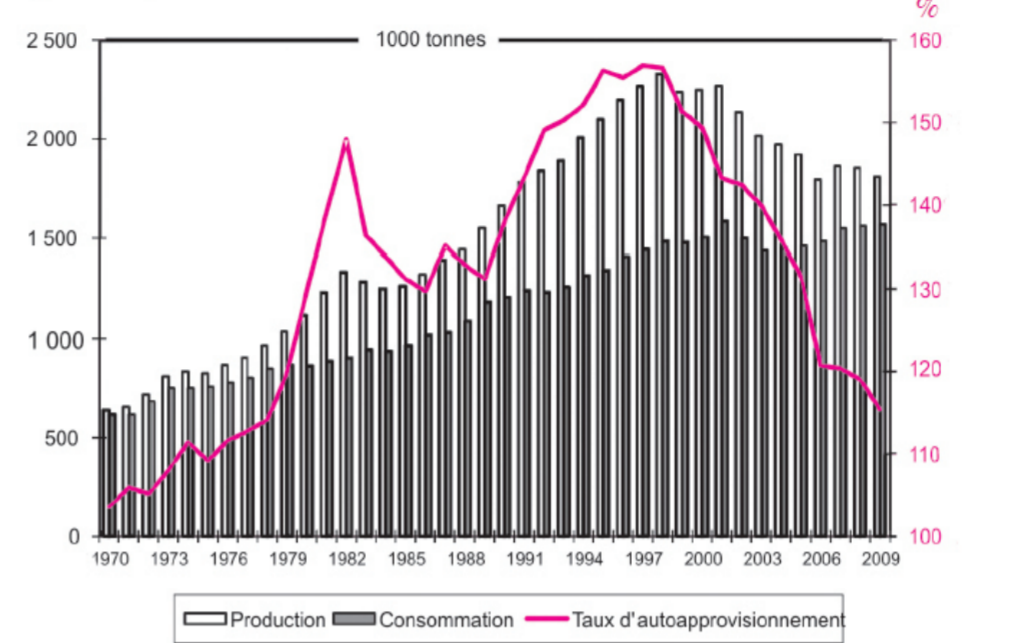


Figure 2. Évolution de la consommation individuelle de viandes par espèce (Office de l'élevage).

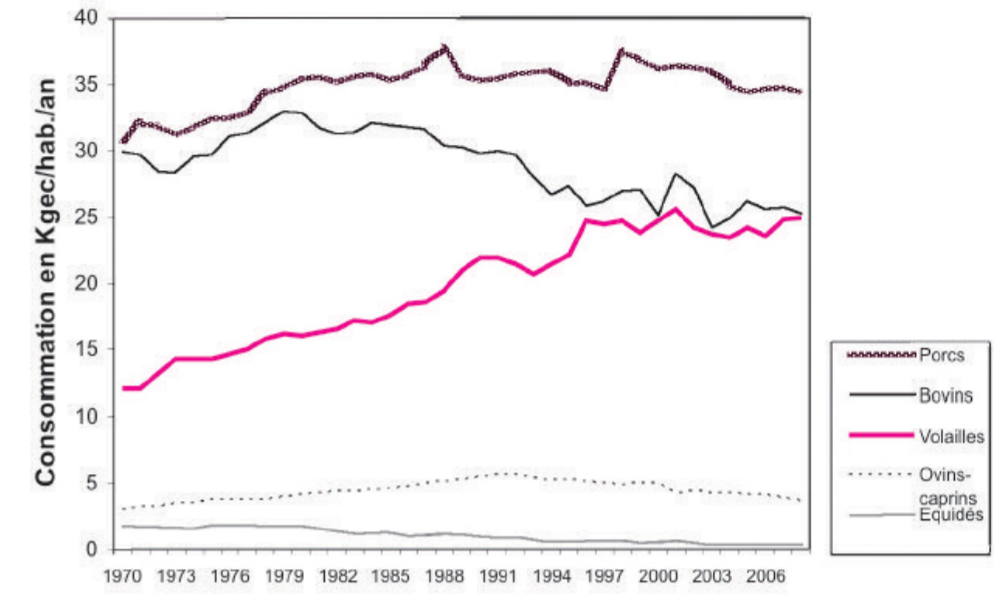


Figure 3. Répartition des achats des ménages en poulet (ITAVI d'après TNS).

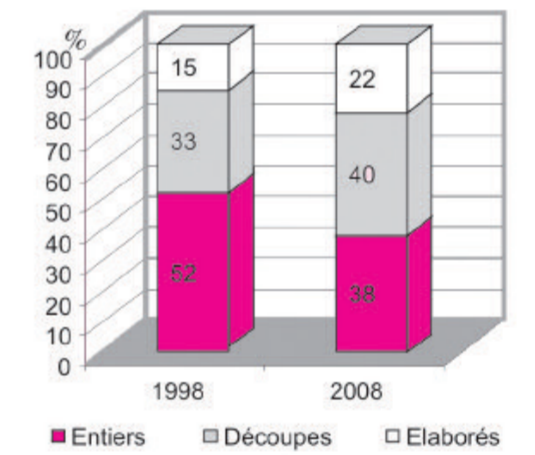
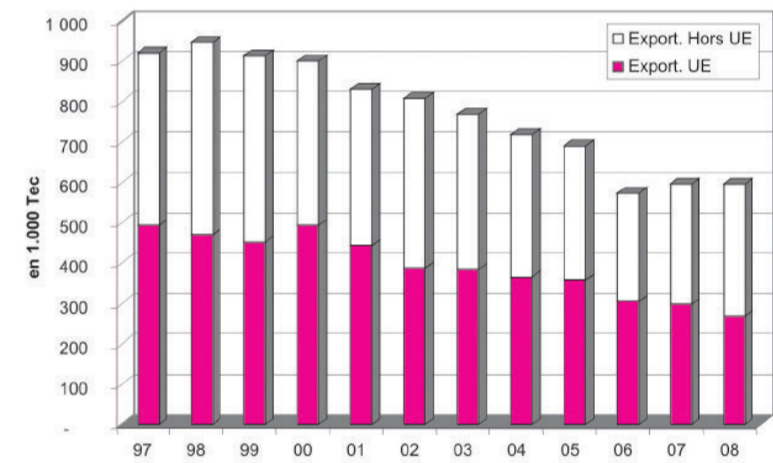


Figure 4. Évolution des exportations françaises de viandes et préparations volailles depuis 1997 (Douanes, Agreste).



Dans un contexte de libéralisation des échanges de produit agricoles accompagnés d'alertes sanitaires, de préoccupations relatives à la durabilité des systèmes de productions industrielles et du bien-être des animaux, l'INRA et l'ITAVI ont « pondu » un rapport visant la filière avicole française à l'horizon 2025. Rapport établi en 2010. Nous en résumons les points forts et rappelons les chiffres clés pour la filière, en 2018.

- Accoupage, 44,3 millions de poulettes d'un jour.
- Production, 14,3 milliards d'œufs produits ; 2100 élevages de poules ; 1,5 milliards de chiffre d'affaire ; 4100 emplois directs et indirects.
- Conditionnement, 65 centres d'emballages.
- Transformation, 60 fabricants d'ovoproduits.
- Exportations, œufs et ovoproduits 126 000 TEOC²
- Importations, œufs et ovoproduits 137 000 TEOC

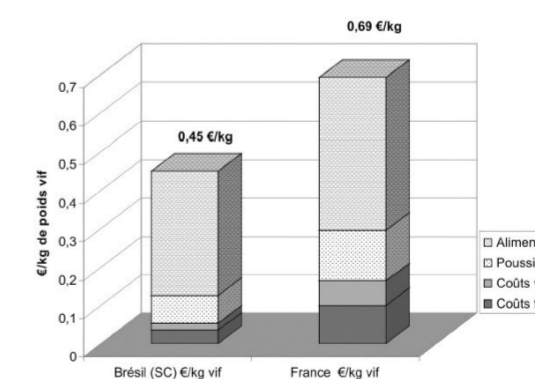
Le rapport définit quatre hypothèses :

- A. La chair de poule filière avicole est happée par la mondialisation.
- B. L'aviculture française devient le pilier de l'industrie avicole européenne.
- C. Le développement anime la filière.
- D. La filière avicole française s'inscrit dans une régulation alimentaire durable.

À partir de ces quatre hypothèses le rapport en souligne les tenants et aboutissants.

- **Hypothèse A** : la production avicole française souffrant d'un déficit compétitivité-prix, le relâchement de la pression sur l'environnement peut atténuer ce prix.
- **Hypothèse B** : la concurrence intra-européenne met à mal la filière française.
- **Hypothèse C** : le redéploiement de l'activité sur le territoire français dans les zones de faible tradition avicole peut devenir un enjeu majeur.
- **Hypothèse D** : la concurrence entre l'homme et l'animal pour l'accès alimentaire peut être assurée par la volaille favorisée par un indice de faible empreise sur l'environnement.

Figure 5. Répartition des coûts de production sortie (élevage hors main d'œuvre éleveur) en France et au Brésil (État de Santa Catarina) en 2006 (ITA et Céleres).



À ce titre l'élevage avicole français gagnerait à ce que les réglementations internationales intègrent trois dimensions : environnement, bien-être animal et sécurité sanitaire.

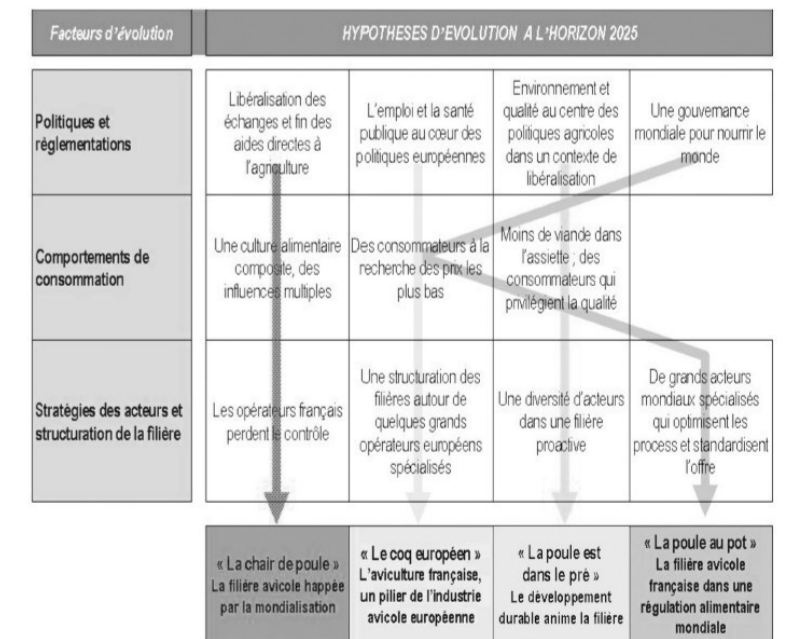
En guise de conclusion le rapport pose deux questions : Le consommateur sera-t-il prêt à accepter une forte rationalisation (sic) environnementale de l'élevage dans des conditions fortement artificialisées ? Ou, à l'opposé, préférera-t-il orienté ses choix vers des produits de type bio plein air utilisant les animaux en croissance lente, même si ceux-ci sont pénalisés par un plus fort bilan carbone ?

1. ITAVI, Institut Technique d'Aviculture.
2. TEOC, Taux de l'échéance ordinaire constante (dans le cadre d'une union douanière).

Les scénarios en chiffres

	1998	2008	2025			
			Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Consommation individuelle de viande de volaille (kg/hab./an)	24,7	24,6	28	25	22	25
Part des viandes consommées sous forme de produits élaborés	15%	25%	50%	25%	20%	25%
Part des importations dans la consommation	10%	24%	50%	30%	24%	20%
Production brute de volailles (1000 Tec)	2,31	1,86	1,28	1,74	1,63	1,92
Auto approvisionnement (production/consommation)	156%	118%	67%	102%	109%	113%

Figure 6. Représentation simplifiée des combinaisons d'hypothèses aboutissant aux scénarios.



Sources pour 1998 et 2008 : ITAVI, Office de l'Élevage, INSEE ; les indicateurs pour 2005 sont des hypothèses du groupe de travail.